

Rapport RSE Acorus



Réhabilitation
complète

Entretien
courant

Remise en état
de logements

Adaptation
PMR

Maintenance

A propos d'Acorus

Créé en 1996, Acorus a bâti sa réputation à travers un positionnement précurseur et original dans le monde du BTP, en tant qu' "entreprise de services en bâtiment".

A ce titre, les équipes d'Acorus interviennent exclusivement en rénovation de bâtiments (jamais en construction neuve) et toujours en site occupé.

En se concentrant autant sur le service clients que sur la qualité d'exécution, l'entreprise a su fidéliser ses clients pour se développer dans ses quatre métiers.

La plus grande force d'Acorus, c'est sa culture « PME » fondée sur la convivialité, la responsabilité et le respect du client et des collaborateurs.

Les chiffres en 2015 :

- 81 millions d'euros de Chiffre d'Affaires
- 4 000 logements réhabilités
- 15 000 logements remis en état
- 40 000 interventions d'entretien
- 1000 logements adaptés pour les PMR

Les 545 collaborateurs d'Acorus:

- 156 encadrants : conducteurs et pilotes
- 76 fonctions supports : bureau d'études, achats,...
- 120 plombiers
- 68 électriciens
- 48 menuisiers et 16 serruriers
- 26 peintres
- 35 maçons

Les spécialités d'Acorus :

- Techniques :** Electricité - Plomberie - CVC
Menuiserie - Serrurerie - Désamiantage
- Finitions :** Peinture - Papier peint - Doublage -
Maçonnerie - Revêtements de sols - Faïence
- Enveloppe :** Ravalement - Toiture - Etanchéité -
Menuiserie extérieure

La politique RSE Acorus

Maîtriser son impact environnemental et sociétal

Depuis 2011, Acorus s'est engagée dans une démarche de progrès afin de diminuer les divers impacts causés par son activité. Un audit extérieur réalisé par l'organisme Ecovadis à cette date a mis en évidence une politique RSE existante mais peu structurée en comparaison des exigences des référentiels officiels type ISO 14001.



Forts de ce constat, et sous l'impulsion directe du Président, nous nous sommes depuis lors dotés de moyens à la hauteur de nos ambitions. Notre plan de progrès concerne 4 grands enjeux environnementaux et 5 enjeux sociaux majeurs.

En 2015, une nouvelle évaluation a été réalisée et a montré l'amélioration de nos pratiques.

Les enjeux environnementaux

- Assurer une valorisation de 100% de nos déchets
- Maîtriser nos consommations et réduire nos émissions
- Pratiquer une politique d'achats responsable
- Proposer une offre éco-innovante

Les enjeux sociaux

- Promouvoir la mixité
- Favoriser l'insertion pérenne et durable
- Garantir la sécurité en permanence
- Former nos collaborateurs
- Respecter nos clients et nos collaborateurs : le code éthique acorus

Vers la certification ISO 14001

En 2015, Acorus souhaite structurer sa démarche environnementale avec la mise en place d'un système de management environnemental selon le référentiel ISO 14001. Le cabinet Enviroconseil et le CCI de Seine-et-Marne accompagnent Acorus dans son programme de management environnemental qui concerne 3 grands enjeux environnementaux :



- Mettre en œuvre une politique d'achats durables
- Adopter une attitude et une gestion éco-responsable de nos déplacements
- Limiter les risques de pollution des eaux et des sols

Le mot du Président

Signataire de la charte de l'Entreprise Eco-Responsable « Bâtir avec l'environnement » depuis juin 2012, Acorus s'engage depuis plusieurs années à rénover dans le respect de l'environnement.

En 2015, la CCI de Seine et Marne lance un projet de certification ISO 14001 pour le groupe Acorus. David et Adrien, salariés de l'entreprise, animent le projet, accompagnés du cabinet Enviroconseil et d'un consultant de la CCI durant 12 à 16 mois jusqu'à l'obtention de la certification.

Ce rapport est l'occasion de vous présenter l'étendue de notre engagement, dans un souci de transparence et de lisibilité.



Philippe Benquet, Président

Trier nos déchets

La politique de gestion des déchets

Saviez-vous que le secteur du bâtiment en France génère environ **40 millions de tonnes** de déchets par an, dont 90% proviennent des chantiers de réhabilitation ou de démolition ?

Acorus s'est adjoint les services de l'entreprise Paprec pour valoriser les déchets produits dans le cadre de ses activités. Cette dernière collecte les bennes de la déchetterie **Acorus**, ainsi que celles de tous nos chantiers à travers l'Île-de-France. Les déchets sont ensuite triés et valorisés au centre de traitement Paprec au Blanc-Mesnil.

Indicateur	2013	2014	2015	Commentaires
Volume de déchets générés (tonnes)	1 070,25	1 290,29	1 726,48	
Part des déchets non dangereux valorisés	78%	84%	90%	Indicateur très volatil (part de déchets inertes variable)

Les actions mises en œuvre

Sur chacun de nos chantiers :

- ♻️ Recyclage des cartons d'emballage et des métaux
- ♻️ Tri sélectif des déchets industriels spéciaux
- ♻️ Sensibilisation des compagnons
- ♻️ Mise à jour du registre de suivi des déchets



Au siège social de l'entreprise :

- ♻️ Recyclage des cartouches imprimante et photocopieur
- ♻️ Réutilisation des emballages fournisseurs pour la préparation des commandes
- ♻️ Tri des gravois à la déchetterie interne

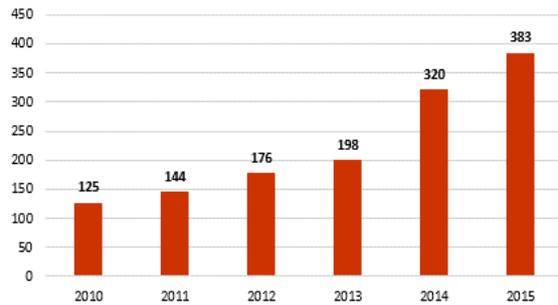
Maîtriser nos consommations et réduire nos émissions

Le contrôle de nos consommations d'énergie fossile

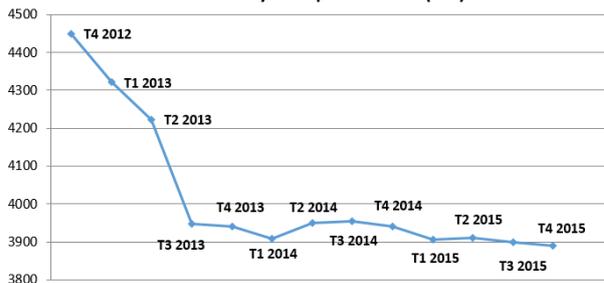
Acorus dispose en décembre 2015 de près de 410 véhicules. Avec le nombre grandissant de nos employés, la réduction de nos consommations d'essence devient un enjeu majeur. Deux moyens d'action ont été mis en place en ce but :

- La formation des employés à la conduite économe, responsable et sûre
- La réduction des parcours moyens grâce à une refonte de notre maillage géographique

Véhicules



Distance moyenne par véhicule (Km)



Consommation moyenne par véhicule (L)



Les gains sont immédiats et multiples :

- Réduction de nos émissions de gaz à effet de serre
- Usure plus lente de notre parc de véhicules
- Economies pour le client, grâce à une réduction des coûts

Nos autres actions

- Mise en place de timers sur les éclairages des bureaux
- Remplacement des vitrages des bureaux par des vitrages athermiques
- Remplacement des chaudières gaz par des chaudières à condensation
- Intégration de 26 véhicules hybrides à la flotte Acorus
- Intégration du premier véhicule 100% électrique (Zoé) à la flotte Acorus



Acheter responsable

Impliquer les fournisseurs

Acorus s'engage à intégrer les principes RSE dans ses actes d'achat. Ces critères peuvent se résumer de la sorte :

- ♻️ Privilégier des acteurs locaux afin de réduire les transports
- ♻️ Favoriser les partenaires faisant preuve d'une démarche RSE aboutie
- ♻️ Choisir des produits à haute qualité environnementale

C'est pourquoi acorus s'est entourée de partenaires exemplaires pour ses principaux achats

Tarkett : des sols respectueux de l'environnement

Acorus a choisi la société Tarkett comme fournisseur principal de sols souples. Les gammes TX modulaire en dalles PVC et TX selection en lès, Nordic Stabil pour le recouvrement de sols amiantés ou Id Essential Click en lame clipsables seront donc proposées aux clients d'Acorus. Les qualités environnementales, acoustiques et décoratives des produits Tarkett ainsi que les capacités logistiques du fabricant ont su convaincre les équipes Acorus de choisir ce partenaire. En 2015, Acorus a posé plus de 250 000 m² de sols souples.



La Seigneurie : un acteur majeur de la RSE



La Seigneurie fournit tous les revêtements muraux de la société acorus. Fortement investie dans la démarche RSE, elle a décliné ses actions selon 14 cibles HQE, autour des thèmes de l'éco-construction, l'éco-gestion, le confort et la santé.

Elle propose plus de 20 gammes de peinture certifiées NF Environnement ou bénéficiant de l'Eco-label Européen, pour tous les types d'utilisation, et a lancé sa première gamme de peintures de classe A+ pour les émissions dans l'air intérieur.

Ideal Standard : des robinets économes en eau

Ideal Standard innove avec le développement de robinets plus économes en eau et garantissant une meilleure hygiène. Le dispositif d'économie d'eau Click, écologique et économique, permet de facilement contrôler, surveiller et réduire sa consommation d'eau. Et grâce à un conduit interne innovant sans nickel, la quantité d'eau retenue en position fermée est réduite de 80%, ce qui permet d'obtenir plus rapidement une eau à température souhaitée et de qualité irréprochable.



Les actions mises en place

Afin de renforcer sa démarche d'achats responsables, Acorus a mis en place les actions suivantes :

- ♻️ Création d'un indicateur permettant de relever la part d'achats RSE (produits labellisés NF Environnement)
- ♻️ Proposition de variantes à nos clients, intégrant des produits à haute qualité environnementale

Proposer une offre éco-innovante

Etre force de propositions

Afin de proposer à ses clients des rénovations de plus en plus respectueuses de l'environnement, Acorus forme ses employés aux économies d'énergie dans le bâtiment. Grâce au module de formation dispensé par la FEEBAT (Formation aux économies d'énergie dans le bâtiment), nos Pilotes connaissent les groupes de technologies performantes d'amélioration énergétique, et sont en mesure de proposer une offre globale de rénovation énergétique.

Acorus est Reconnu Garant de l'Environnement. L'entreprise s'est vu délivrer par QUALIBAT, la mention efficacité énergétique pour ses qualifications en maçonnerie, menuiserie, plomberie, peinture / ravalement et « offre globale ».



Nos chantiers références

Année	Client	Nature des travaux	Montant des travaux
2013	OPH 77	Réhabilitation énergétique de 85 logements : façades, menuiseries extérieures, isolation, VMC	184 480,43 €
2013	AB Habitat	Amélioration de l'efficacité énergétique de plusieurs bâtiments : remplacement des radiateurs et des générateurs de gaz air chaud	285 953,50 €
2014	Logement Francilien	Réhabilitation complète TCE de 40 logements et pose d'une isolation thermique par l'extérieur - Résidence Les Edelweiss à Asnières sur Seine	1 504 312,45 €
2015	IRP	Remplacement complet des chutes EU - EV - EP de 1016 logements à Mantes La Jolie	1 372 477,77 €

Promouvoir la mixité

La force d'Acorus

Avec un rythme de croissance soutenu, l'humain constitue la première force d'Acorus. Conscients que la mixité améliore indéniablement les conditions de travail, nous avons ouverts très tôt les portes de notre entreprise aux femmes, trop souvent mises à l'écart dans le monde du bâtiment.

Ainsi, sur les **545 employés d'Acorus**, près de 79 sont des femmes, soit **15%** de nos effectifs. C'est principalement la présence de femmes dans l'encadrement qui distingue Acorus d'autres entreprises du secteur.

A titre de comparaison, la Fédération Française du bâtiment relevait une moyenne nationale de 11,1% de femmes salariées dans le bâtiment en 2010.

	Chiffres Acorus au 31.12.2015	Moyenne nationale 2010 (source FFB)
Femmes dans l'effectif	15 %	11,1 %
Femmes cadres	19 %	15,4 %
Femmes ETAM	81 %	47,1 %
Femmes compagnons	0 %	0 %

Portrait de quelques collaboratrices

- **Martine** : chef comptable, 41 ans, première collaboratrice d'Acorus à la création de l'entreprise en 1996, Martine est la mémoire de l'entreprise. Sa disponibilité n'a d'égale que son efficacité.
- **Cyrielle** : conducteur de travaux dans l'hôtellerie, 31 ans, a rejoint Acorus en 2009 après une expérience de gestionnaire sinistre dans l'assurance. Cyrielle sait se faire apprécier et respecter de ses techniciens.
- **Corinne** : assistante commerciale, 39 ans, a rejoint Acorus en 2009. Professionnelle du Gaz depuis qu'elle a réussi l'examen en 2010, Corinne est une « mère » pour ses Pilotes.

Favoriser l'insertion par l'économie

La politique d'insertion Acorus

Acteur majeur de la réhabilitation de bâtiments en Île-de-France, Acorus voit dans l'insertion (et dans l'apprentissage) une réelle chance pour l'entreprise :

- 🔑 Accès à une main d'œuvre locale motivée
- 🔑 Formation et intégration de collaborateurs compétents

Au 01 janvier 2016, Acorus emploie 17 collaborateurs sous contrat d'apprentissage et 7 collaborateurs sous contrat de professionnalisation. Nous proposons un CDI à **80%** de nos apprentis.

Donner une chance aux jeunes

Moins de 25 ans	16 %
25 - 34 ans	42.4 %
35 - 44 ans	24.9 %
45 - 54 ans	12.7 %
55 ans et plus	4 %

Agir en partenariat avec les collectivités locales

Partant du constat de l'existence « d'un certain nombre de difficultés dans l'application des clauses sociales et une réelle inefficacité de celles-ci en terme d'insertion durable des publics visés » la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de la Région Seine-et-Marne a engagé une large réflexion, dans laquelle Acorus prend une part active.



Les objectifs du groupe de travail ainsi constitués sont :

- 🔑 Permettre aux entreprises de répondre efficacement aux clauses d'insertion en visant des emplois durables
- 🔑 Faire converger les acteurs locaux en insertion avec les opportunités d'emplois durables permis par les entreprises présentes sur les territoires
- 🔑 Permettre à tous les publics (y compris les jeunes en alternance) de bénéficier du dispositif des clauses sociales à égalité des chances
- 🔑 Aboutir à de vraies insertions, quantifiées et contrôlées, s'inscrivant dans la démarche pour un emploi durable de tous les publics en insertion concernés.

Garantir l'hygiène et la sécurité

Une préoccupation de tous les instants

Lauréat, avec Paris Habitat, des trophées CRAMIF 2011 de la sécurité au travail, nous avons à cœur d'assurer en permanence la sécurité de nos employés. Nous nous entourons pour cela d'un spécialiste de la prévention et sécurité du bâtiment, avec qui nous mettons à jour le « Document Unique sur la Sécurité et les Conditions de Travail » chaque année.

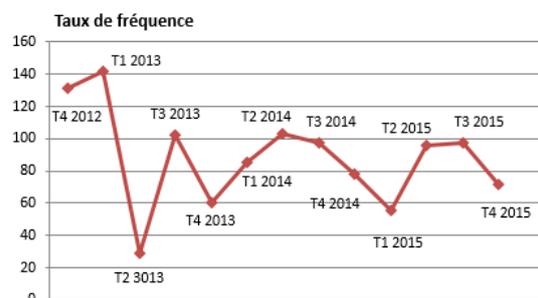
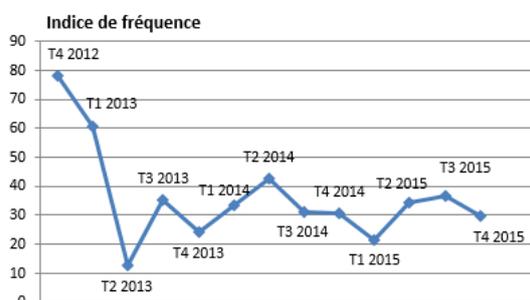


Un personnel formé aux risques



Nous formons et sensibilisons tous les encadrants aux exigences en matière de sécurité ; leur délégation de pouvoir les autorise à prendre sans délais toutes décisions (y compris financière) permettant de mettre fin à une situation dangereuse.

Les personnels ouvriers reçoivent régulièrement des formations à la sécurité : sécurité routière, gestes et postures, amiante et plomb, travaux en hauteur, etc. Nous avons mis en place un affichage permanent au siège social, afin de rappeler à tous la conduite à tenir sur les chantiers.



Indice de fréquence : (nb des accidents avec arrêt / effectif) X 1000
Moyenne BTP 2013 : 64,8
Source : Assurance maladie

Taux de fréquence : (nb des accidents avec arrêt / heures travaillées) X 1 000 000
Moyenne BTP 2013 : 42
Source : Assurance maladie

Taux de gravité : (nb des journées perdues / heures travaillées) X 1000
Moyenne BTP 2013 : 2,7
Source : Assurance maladie

Monter nos collaborateurs en compétence

Aller au-delà des exigences réglementaires

En tant qu'entreprise de plus de 20 salariés, nous avons l'obligation de contribuer à la formation continue à hauteur de 1 % de la masse salariale brute de l'ensemble de nos salariés.

Nous dépassons ces exigences, en contribuant à hauteur de 2 à 3 %. Ainsi, en 2015, 471 employés Acorus ont suivi une formation, soit près de 86% de nos effectifs.

Part de la masse salariale consacrée à la formation	2.7 %
Part d'employés ayant suivi une formation en 2015	86 %
Nombre moyen de jours de formation par salarié en 2015	2 jours
Nombre de contrats d'apprentissage au 31/12/2015	17
Nombre de contrats de professionnalisation au 31/12/2015	7

Exemples de formations dispensées

Nous proposons à nos collaborateurs un panel de formations professionnalisantes autour de divers thèmes

- Formation opérateur en milieu amianté
- Habilitations électriques
- Sensibilisation aux travaux en milieu plombé
- Sauveteur secouriste du travail
- Perfectionnement aux techniques de différents métiers (gaz, pose de revêtements, chauffage...)
- Prévention routière

Le code éthique acorus

La culture Acorus

La culture Acorus se résume en quatre mots :

- 👉 Responsabilité
- 👉 Respect
- 👉 Convivialité
- 👉 Solidarité

Ainsi, nos collaborateurs font preuve d'une grande autonomie dans l'exécution de leurs missions : ils sont directement responsables de la satisfaction de nos clients.

Respecter nos clients, c'est leur offrir des réceptions sans réserve, intervenir aux dates et délais convenus, communiquer et informer en cas de difficultés, savoir prendre des initiatives qui simplifient la vie.

Respecter nos collaborateurs, c'est faire en sorte qu'ils se sentent bien dans leur travail, répondre aux questions qu'ils se posent, investir dans les outils et méthodes qui leur simplifient le travail.

Respecter nos sous-traitants, c'est les élever au rang de partenaire privilégié, établir des relations pérennes et durables avec eux, prévenir toute pratique anticoncurrentielle, déloyale ou de corruption, lutter contre le travail dissimulé par une vigilance constante.

Nous savons faire notre travail sérieusement mais sans nous prendre au sérieux ! Toutes les occasions sont bonnes pour nous réunir dans une ambiance détendue, et créer des liens forts et durables entre collaborateurs, comme nous savons les créer avec nos clients.



Zoom sur...

L'adaptation des logements aux PMR

Depuis plusieurs années, Acorus réhabilite les logements pour qu'ils puissent accueillir des personnes à mobilité réduite. Forte de son expérience de réhabilitation en milieu occupé et au professionnalisme de ses équipes, elle a su convaincre plus de **25 bailleurs sociaux** à travers l'Île-de-France.

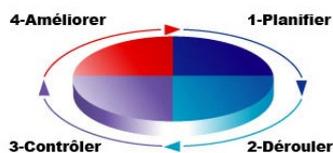
Travaillant en étroite collaboration avec des ergothérapeutes, nous proposons des **vues 3D** du futur logement réadapté et programmons nos interventions pour minimiser la gêne occasionnée aux PMR.

Les équipes Acorus sont d'ailleurs à l'honneur dans le film réalisé en partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat, et produit par la FFB dans le cadre de son Programme Recherche et Développement Métier pour illustrer le thème de l'habitat des personnes âgées (disponible sur la page Facebook Acorus).



Acorus se met au Lean Construction

Soucieuse de proposer des prestations de qualité et de produire de la valeur pour son client, Acorus s'est entourée des conseils de **Patrick Dupin**, doctorant français en **Lean Construction** et co-fondateur de la société Delta Partners.



« Philosophie visant à la création de valeur pour le client par l'élimination des gaspillages, soutenue par des outils collaboratifs de gestion de projets, s'inscrivant dans le cadre d'une démarche systématique et rigoureuse d'amélioration continue », telle est la définition donnée par cet expert français.

Les résultats n'ont pas tardé à se faire sentir, tant au niveau de nos clients, qu'à celui des locataires ou encore de nos Pilotes et compagnons.